



Déclaration des représentants SNES-FSU des professeurs certifiés.

CAPA du 15 décembre 2015

Monsieur le Recteur,

le scrutin qui vient de se dérouler a fait clairement apparaître la défiance de nombreux électeurs à l'égard des politiques menées par le gouvernement. Pourtant, au lendemain de ce désaveu, aucune inflexion des choix opérés ne semble envisagée. Dans l'Éducation Nationale, nous serons donc particulièrement attentifs aux propositions qui résulteront des discussions salariales prévues en février, le dégel du point d'indice étant dans ce cadre un objectif incontournable.

Par ailleurs, le rejet de la réforme du collège par une large majorité des enseignants, conseillers principaux d'éducation et conseillers d'orientation psychologues dont nous sommes les représentants n'est en rien pris en compte. Au lieu de répondre aux réserves et inquiétudes des personnels, le Ministère choisit, par l'entremise des Recteurs d'académie, le passage en force. Les événements récents au collège de Guer sont à ce titre particulièrement éloquentes. Nous vous faisons part de notre soutien envers nos collègues de la Cité scolaire Brocéliande et vous demandons de ne procéder à aucune sanction financière à l'égard d'enseignants qui n'ont cherché, avec l'appui des parents d'élèves, qu'à faire leur travail et en ont été empêché par leur hiérarchie, ce qui est pour le moins inédit.

En tant qu'élus des personnels, représentants des professeurs certifiés, nous vous demandons enfin de transmettre à Madame La Ministre de l'Education Nationale leur exigence d'une abrogation de cette réforme du collège et d'une réouverture des discussions sur d'autres bases. Refonder l'école ne peut se faire sans les personnels. Refonder l'école doit se faire pour les élèves et leur famille au sein d'un service public de l'Education Nationale ambitieux pour tous.

Les élus du SNES-FSU à la CAPA des certifiés

Vœu présenté par les représentants SNES-FSU des professeurs certifiés de l'Académie de Rennes lors de la CAPA du 15 décembre 2015.

Monsieur Le Recteur, les enseignants élus à la CAPA des certifiés de l'académie de Rennes vous font solennellement part de leur soutien envers les collègues de la Cité scolaire Brocéliande de Guer. Ils vous demandent de ne procéder à aucune sanction financière à l'égard d'enseignants qui n'ont cherché, avec le soutien des parents d'élèves, qu'à faire leur travail et en ont été empêchés par leur hiérarchie.

*Texte soutenu par SNES-FSU/SNLC-FO/SUD-Education/SGEN-CFDT/SNALC-FGAF
Unanimité des représentants des personnels.*